

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

journée de solidarité Question écrite n° 48170

#### Texte de la question

Mme Claude Greff appelle l'attention de M. le ministre délégué aux personnes âgées sur les conséquences de la suppression du lundi de Pentecôte comme jour férié en vue de financer les dispositifs en faveur des personnes âgées. Cette disposition, si elle est justifiée au regard de la solidarité nationale, provoque le mécontentement des professionnels liés au tourisme, et notamment les viticulteurs. Actuellement, le lundi de Pentecôte représente une part non négligeable de leur chiffre d'affaires, car de nombreux Français profitent de ce jour férié pour voyager et consommer. Sa suppression aurait pour conséquence une diminution des ventes et de la fréquentation des lieux de tourisme que sont les caves. Aussi, les viticulteurs de Touraine vivent comme une injustice la suppression d'un jour de vente, d'une part, et la création d'une taxe supplémentaire de 0,3 % de la masse salariale, d'autre part. Elle lui demande de bien vouloir préciser son sentiment face au mécontentement des professionnels, et souhaiterait connaître les mesures qu'il envisage de prendre afin de réduire l'aspect pénalisant de cette mesure. - Question transmise à M. le ministre délégué au tourisme.

### Texte de la réponse

Le week-end de Pentecôte est en effet traditionnellement l'un des plus fréquentés sur le plan touristique, puisque la présence de trois jours successifs libres chaque année, constitue une fin de semaine prolongée pérenne et permet aux touristes et aux professionnels concernés de programmer leurs projets de déplacement sans avoir à prendre un jour de congé comme c'est le cas pour la plupart des ponts. Le Gouvernement, soucieux en conséquence des modalités pratiques d'application de cette mesure, a tenu, comme l'honorable parlementaire le sait, à rappeler qu'il laissera la liberté aux recteurs d'académie de choisir quel jour férié sera supprimé en 2005.

#### Données clés

Auteur: Mme Claude Greff

Circonscription: Indre-et-Loire (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48170 Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé: personnes âgées

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2004, page 7712 **Réponse publiée le :** 9 novembre 2004, page 8898